

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2012- 4

Date : 20/03/2012	Objet : Déclinaison régionale du plan d'actions chiroptères	Vote : favorable
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 20 mars 2012, a examiné la déclinaison régionale du plan national d'actions chiroptères.

Dossier présenté par Céline Faure, chargé de mission au GCP et Emmanuel Cosson, directeur.

La SFPEM a été chargée par la DREAL Franche-Comté, coordinatrice du PNA chiroptères, de rédiger un plan national pour la période 2008 à 2012. Ce plan prévoit dans chaque région française une déclinaison sous forme de plan régional. Le groupe Chiroptères de Provence (GCP) est chargé de la rédaction du plan en PACA.

Le plan concerne la période 2009 à 2013, car certaines actions de conservation préconisées au niveau national ont été mises en œuvre immédiatement, pendant la période de rédaction.

La spécificité de la région PACA réside dans la présence de 31 des 34 espèces de chauves-souris présentes sur le territoire national. Parmi ces espèces, le rhinolophe euryale, le murin de Cappacini, le mioptère de Schreibers et la barbastelle sont quelques unes des espèces rares en PACA dont l'enjeu en matière de conservation est considéré comme très fort. Les causes de raréfaction sont nombreuses : altération ou disparition de gîtes de repos, d'hivernage ou de mise bas (fermeture de cavités, dérangements, destruction de gîtes), raréfaction de la ressource trophique (usage non raisonné des pesticides), disparition des habitats (trame verte, lieux de chasse), etc.

Le PRA PACA propose 55 fiches d'actions réparties en 5 enjeux principaux :

- connaissance des gîtes
- conservation des habitats de chasse et des routes de vol
- lutte contre les causes de mortalité et de régression des espèces
- amélioration des connaissances en matière de biologie et d'écologie des chiroptères de PACA
- communication et échanges avec les partenaires et acteurs locaux.

Chaque action est déclinée sous forme de fiche indiquant notamment les acteurs, l'objectif, la méthode, les résultats attendus, les indicateurs d'évaluation, le coût estimé.

Le débat porte sur les impacts des activités humaines sur le comportement des chiroptères et les conséquences sur les populations : incidences du bâti, de la pollution lumineuse, des infrastructures de transports, de l'occupation générale de l'espace. Sur la demande du CSRPN, E. Cosson présente une expérimentation en cours sur un passage supérieur de l'autoroute A54 à St Martin de Crau, destiné à être aménagé pour faciliter le passage des chauves-souris à l'abri du trafic. Le CSRPN demande que la référence à « l'impact éolien » soit corrigé en « impact des éoliennes » sur les chauves-souris en période de chasse.

A l'issue, le CSRPN se prononce favorablement pour la validation du PNA.

Avis N°2012-4 : Le CSRPN a :

émis un avis favorable à l'unanimité relatif à la validation du plan régional de conservation des chiroptères en PACA.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero